

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT BIS N° 09 AONO/MINSEP/CIPM/2026 DU 12 JUN 2026
POUR LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES SPORTS ET DE
L'EDUCATION PHYSIQUE DU HAUT-NYONG (en procédure d'urgence)
FINANCEMENT : BIP MINSEP - EXERCICE 2026

1- Objet de l'Appel d'Offres

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de la Délégation Départementale des Sports et de l'Education Physique du Haut-nyong en procédure d'urgence.

2- Consistance des travaux

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- ✓ INSTALLATION DE CHANTIER ;
- ✓ TRAVAUX DE MACONNERIE ;
- ✓ CHARPENTE-COUVERTURE ;
- ✓ TRAVAUX DE CARRELAGE ;
- ✓ TRAVAUX D'ELECTRICITE ;
- ✓ TRAVAUX DE MENUISERIE ;
- ✓ TRAVAUX DE PLOMBERIE.

3- Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont regroupés en un lot unique.

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de quarante millions de francs CFA Toutes Taxes Comprises (40.000.000 FCFA/TTC)

5- Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

6- Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupements d'entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

7- Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINSEP - EXERCICE 2026 ; IMPUTATION : 60 16 192 1 33000002 0133 523112

8- Mode de soumission des offres

La soumission se fait exclusivement en ligne.

9- Cautionnement de soumission



9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances pour émettre les cautions dans les domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant est de 800 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres et assorti du récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDEC).

L'absence du cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Un cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présenté par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres *en version physique* peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère des Sports et de L'Éducation Physique. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (<http://www.armp.cm>)

11- Acquisition du dossier d'appel d'offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère des Sports et de L'Éducation Physique, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le _____ à [] heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

En cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, le défaut de présentation des copies de sauvegarde entraînera l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné

N.B : l'original physique de la caution de soumission et la quittance d'achat des frais de DAO devront parvenir sous pli scellé au Service des Marchés (Bureau des Appels d'offres) du Ministère des Sports

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT BIS N° _____/AONO/MINSEP/CIPM/2026 DU _____ JAN 2026
POUR LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION
PHYSIQUE DU HAUT-NYONG
(En procédure d'urgence)
FINANCEMENT : BIP MINSEP - EXERCICE 2026

13- Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- *Les plis non-conformes au mode de soumission.*
- Les plis sans indication de l'objet ou de la référence de l'Appel d'Offres ;
- La non-présentation des copies de sauvegarde des offres ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le _____ à partir de _____ heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSEP dans la salle de réunion de la CIPM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) *Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré, daté, signé et acquitté à la main dans le dossier administratif assorti du récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;*
- b) *Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;*
- c) *Absence de copie certifiée par les services du MINMAP, de l'attestation de catégorisation, délivrée par l'autorité chargée des Marchés Publics ou de la décision rendant publique sa classification dans une catégorie donnée ;*
- d) *Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces -+ falsifiées ;*
- e) *Absence de la déclaration de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;*
- f) *Omission d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;*
- g) *Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offres financière ;*

- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offres financière ;
- h) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- i) Non-respect du format de fichier des offres ;
- j) Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- k) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- l) Absence de l'une des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signé à la dernière page accompagnée de la mention « lu et approuvé ») ;
- m) Non-respect de 4 critères essentiels sur 6.

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- A - Présentation
- B - Références
- C - Personnel d'encadrement
- D - Méthodologie
- E - Matériel
- F - Capacité Financière

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

16- Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

18.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés – Tél : 222 22 92 94, aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

18.2. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

19-Lutte contre la corruption

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé, le 12 JUN 2019,

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM
- ARMP
- CHRONO
- ARCHIVES

Handwritten signature and official stamp of the Ministry of Sports and Physical Education of Cameroon.

INTERNAL PROCUREMENT COMMITTEE

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BIS
N° 001/AONO/MINSEP/CIPM/2026 OF 22 JUN 2026
FOR THE BUILDING OF DEPARTEMENTAL DELEGATION OF SPORTS AND PHYSICAL
EDUCATION OF HAUT-NYONG (In emergency procedure)

1. Subject of the Bid Invitation

The Minister of Sports and Physical Education, Project Owner and Contracting Authority, launches as an emergency procedure an Open National Invitation for Tenders for the building of Departemental Delegation of Sports and Physical Education of Haut-nyong in emergency procedure.

2- Consistency of the work

The work to be carried out under this call for tenders includes:

- ✓ Site installation ;
- ✓ Masonry work ;
- ✓ Framing and roofing;
- ✓ Tiling work;
- ✓ Electrical work ;
- ✓ Carpentry work ;
- ✓ Plumbing work.

3- Allotment

The works covered by this call for tenders are grouped into a single lot.

4- Forecast cost

The estimated cost of services is 40.000 000 FCFA/TTC

5- Execution time

The maximum execution time provided by the Project Owner for the completion of the work, subject of this call for tenders, is fourth (04) months and takes effect from the date of notification of the service order. start of work.

6- Participation and origin

Participation in this Invitation to Tender is open to companies and groups of companies having their domicile or head office in Cameroon and having proven experience in the field concerned.

7- Financing

The work covered by this Call for Tenders is financed by the BIP MINSEP - FY 2026; CHARGING: 60 16 192 1 33000002 0133 523112

8- Mode of submission of offers

Submission is done exclusively online.

9- Submission bond

Each bidder must attach to their administrative documents, a stamped, hand-paid bid bond, issued by an organization or financial institution approved by the Ministry of Finance to issue bonds in the areas of public procurement listed in Exhibit 13 of the DAO, the amount of which is 800,000 FCFA and valid for thirty (30) days beyond the initial date of validity of the offers and accompanied by the receipt of deposit issued by the Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).

The absence of a provisional guarantee issued by a first-class bank or a first-class financial organization authorized by the Ministry of Finance to issue guarantees in the context of public procurement will result in the outright rejection of the offer. A bid bond produced but having no

connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

10- Consultation of the Call for Tenders File

The physical version of the Invitation to Tender Document can be consulted during working hours at the Department of General Affairs of the Ministry of Sports and Physical Education, Contracts Department. It can also be consulted online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, <http://www.publiccontracts.cm> or on the ARMP website (<http://www.armac.cm>)

11- Acquisition of the tender file

The physical version of the tender dossier can be obtained from the at the Department of General Affairs of the Ministry of Sports and Physical Education, Contracts Department, upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of the purchase costs of the DAO sixty thousand (60,000) FCFA payable to the Public Treasury for the costs of acquiring the tender file. It is also possible to obtain the electronic version of the file by free download at the addresses indicated above for the electronic version. However, submission by physical or electronic means is conditional on payment of the DAO purchase fees.

12- Submission of offers

Each offer written in French or English must be transmitted by the bidder on the COLEPS platform no later than _____ at [___ p.m., local time]. A backup copy of the offer recorded on a USB key must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy", in addition to the mention below within the allotted time frame.

File size and format

For online submission, the maximum sizes of documents which will pass through the platform and constituting the bidder's offer are as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

The accepted formats are as follows:

- PDF format for textual documents;
- JPEG for images.

The candidate will make sure to use compression software in order to possibly reduce the size of the files to be transmitted.

In the event of a malfunction of the COLEPS platform, failure to present backup copies will result in the offer of the candidate concerned being inadmissible.

N.B: the physical original of the bid bond and the purchase receipt for the bidding costs must be sent in a sealed envelope to the Procurement Service (Tender Office) of the Ministry of Sports and Physical Education, no later than _____ to 1 p.m. local time and marked below:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BIS
N° _____ /AONO/MINSEP/CIPM/2026 OF _____
FOR THE BUILDING OF THE DEPARTEMENTAL DELEGATION OF SPORTS AND PHYSICAL
EDUCATION OF HAUT-NYONG (In emergency procedure)

FINANCING: BIP MINSEP – FY 2026

13- Admissibility of offers

Will be inadmissible by the Project Owner:

Will be inadmissible by the Project Owner:

- The envelopes bearing information on the identity of the tenderer;
- Entries received after the submission deadlines and times;
- Entries that do not comply with the submission method.
- Folds without indication of the subject or reference of the Call for Tenders;
- Failure to present backup copies of offers;

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the Call for Tender Documents will be declared inadmissible. In particular the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public procurement or non-compliance with the models of the documents in the Appeal File 'Offers, will result in the outright rejection of the offer without any recourse. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

14- Opening of folds

The opening of bids is done in one time and will take place on 01 Jul 2018 from 2 p.m., local time, by the Internal Procurement Commission of the MINSEP.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person of their choice, even in the case of a group of companies.

Under penalty of rejection, the required administrative file documents must be produced in originals or certified true copies by the issuing service or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be dated less than three (03) months or have been established after the date of signature of the Invitation to Tender notice.

In the event of absence or non-compliance of a document from the administrative file when opening the envelopes, after a period of 48 hours granted by the Commission, the offer will be rejected.

15. Evaluation criteria

15.1. Eliminary criteria

The elimination criteria are as follows:

The elimination criteria are as follows:

- Absence or non-compliance of the bid bond in the administrative file accompanied by the receipt of deposit dated, stamped and paid issued and accompanied by the receipt of deposit issued by the Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) when the bids are opened;*
- Non-production beyond the period of 48 hours after opening the envelopes or after duly notified to the bidder, of an administrative document deemed non-compliant or absent;*
- Absence of a copy certified by MINMAP services, of the categorization certificate issued by the Public Procurement Authority, or of the decision-making public its classification in a given category;*
- False declarations, fraudulent maneuvers or falsified documents ;*
- Absence of the site visit declaration signed on their honor by the bidder;*
- Omission of backup copy;*
- Omission of an element of the financial offer (the bid, the BPU, the DQE);*
- Omission of a quantified unit price in the financial offer;*
- Absence of a sworn declaration of non-abandonment of a site during the last three years;*
- Non-compliance with the bid file format;*
- Absence of the dated and signed integrity charter;*

